



Jeudi 24 septembre 2015

Madame, Monsieur,

Après trois journées de grève massivement suivies dans les collèges contre sa réforme, la Ministre de l'Éducation nationale persiste dans sa volonté de passage en force. Cette réforme n'apporterait rien aux élèves, bien au contraire, et se mettrait en œuvre contre les personnels chargés de l'appliquer. L'intersyndicale du Second degré reste déterminée à combattre pour obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases.

Vous avez soutenu la pétition « un autre collège 2016 ! » :

« La publication du décret et de l'arrêté définissant l'organisation du collège à partir de la rentrée 2016 met en place une réforme plus bureaucratique que pédagogique qui ne répondra pas aux besoins de formation de la jeunesse de ce pays, ne réduira pas l'échec scolaire et mettra profondément en cause l'égalité d'accès aux savoirs et aux qualifications sur le territoire.

Elle est de plus un affront à une profession qui se bat au quotidien pour la réussite des jeunes qui lui sont confiés.

Les signataires demandent l'abrogation de ce décret et de cet arrêté et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du collège. »

La mobilisation se prolonge dans les établissements, mais aussi par une grande manifestation nationale à Paris le samedi 10 octobre après-midi. Nous vous invitons à poursuivre le combat en marchant avec nous. Rendez-vous à 13h30 à la station de RER Port-Royal, pour aller ensuite vers le Ministère. Vous trouverez confirmation du parcours sur <http://unautrecollege2016.net/>.